

La Fédération vous défend et vous représente

Assemblée Générale FBTP 46 : les adhérents ont la parole !

Le 30 septembre dernier, la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics du Lot organisait son Assemblée Générale au domaine de Surgiè à Figeac.

Avant de donner la parole à ses hôtes, **Serge Crabié** président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot et de **Thomas Chardard** président de la CCI 46, **Monique Montal** présidente de la FFB46 a dressé un bilan de l'année écoulée avant de parler des perspectives du secteur du BTP.



Parallèlement à l'approbation des comptes et du rapport financier et de l'élection des administrateurs, les membres de l'assemblée ont répondu de façon interactive par l'intermédiaire d'un boîtier individuel à un certain nombre de questions (sur le rôle et les missions respectives des chambres consulaires et de la FBTP46), avec visualisation des réponses en direct.

En fin de séance, le prix "Ca bouge dans les TP" a été remis à **Jean-Lou Calméjane** de l'entreprise Stap implanté à Montet et Bouxal, en récompense de sa collaboration innovante avec la Société Hacoma,

Rencontre régionale avec les organismes financiers :

le Lot était présent !

A l'invitation de **Bruno Dumas**, Président de la FFB Midi-Pyrénées, une rencontre a mis en présence des entreprises d'une part (**Mme Cathy Cazes** représentait le Lot) et M. Yvon Mallard, président du comité régional des banques ainsi que M. Laurent Delol, délégué général de la SFAC d'autre part.

Après un exposé de M. Mallard sur la situation financière, vint le tour de M. Delol, pour le compte de la SFAC qui dû essuyer quelquefois de virulentes critiques en provenance de la salle.

Des critiques qui s'expliquent aisément par les fortes tensions qui pèsent sur les trésoreries des entreprises depuis l'apparition de la loi LME, bon nombre d'entre elles éprouvant la sensation d'être condamnées à mourir en bonne santé, car ce n'est pas le manque d'activité qui les pénalise mais le décalage des règlements et le sentiment d'une forte intransigeance de la part de la SFAC.

Divers témoignages permirent de mieux appréhender l'atmosphère du moment et le moins que l'on puisse dire c'est que celle-ci n'est pas empreinte d'un grand optimisme.

IBTP46, de la formation à l'action

Sa formation initiale de Secouriste SST achevée, l'une de nos stagiaires s'est trouvée confrontée à la pratique **dès le lundi suivant** : « La personne était étendue à plat ventre, inconsciente sur le goudron d'une route pas très fréquentée. Je suis seule ! Dix secondes de panique où j'entrevois le massage cardiaque ! .../... »

*Non, elle respire (Ouf !). Je suis passée à l'action, en rassemblant tous mes esprits. Du diagnostic à la prise en charge, la concentration est revenue et les consignes de la formation aussi. J'ai bien géré la situation. **Merci la formation SST**»*

Augmentations Salariales BTP : les négociations sont en cours.

Vos représentants lotois **Daniel Trézières** et **Jean Najac** pour les TP et **Gilles De Nardi** et **Claude Armand** pour le Bâtiment se sont rendus à Toulouse pour négocier avec les partenaires sociaux les nouvelles grilles salariales applicables au 1^{er} janvier 2012.

Amélioration des délais de paiement : la FBTP 46 écrit aux parlementaires lotois.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi LME, la profession n'a cessé de dénoncer le déséquilibre inique entre d'un côté des délais fournisseurs plus courts et de l'autre des délais clients inchangés. Aucune avancée légale n'a pu être obtenue en vue de sanctionner équitablement ce non-respect des délais clients.

Les deux Présidents **Monique Montal** et **Jean Luc Séguoy** ont alerté les parlementaires pour leur demander de promouvoir deux évolutions essentielles dans les marchés privés :

- imposer le paiement des acomptes mensuels et du solde dans un délai maximum de 30 jours comptés à partir de l'émission de chaque demande de paiement ;
- donner expressément à l'entrepreneur le droit de suspendre l'exécution de ses travaux après une mise en demeure restée infructueuse et imposer au client le versement d'intérêts moratoires à un taux réellement dissuasif.

A ce jour, nous avons eu connaissance de deux questions écrites distinctes qui reprennent nos propositions, déposées par **Dominique Orliac** et **Jean Launay**.

Les coulisses des Prud'hommes : une visite instructive du groupe Femmes

Le 21 novembre, **Maurice Nouailles**, Président du conseil de Prud'hommes a reçu 15 adhérents FBTP pour leur présenter le tribunal ; son organisation et son fonctionnement.

Les participants ont également pu assister à deux audiences de la section Industrie et questionner les juges sur leur rôle.



Ils ont rejoint la FBTP 46

NOUET Entreprise Plâtrier à CAHORS 9 salariés

J.G.D.F. BATI Maçon à CAHORS 4 salariés

DEVES FRERES Sarl Maçon à SALVIAC 2 salariés

PINSAC & Fils Métreur à BALADOU 9 salariés